COMPTE RENDU CTL 14 12 2021

Les représentants de la CGT ont décidé de siéger à ce CTL même si l'ordre du jour ne comportait que des sujets pour « information ». **Seule la CGT était donc présente**, en visio, pour lire sa déclaration liminaire (ici). Comme d'habitude pas de commentaires de Madame la Présidente.

POINT 1 – Approbation PV CTL 22 Juin 2021 – 30 Septembre 2021

VOTES : 22/6/21 Pas de participation au vote de la CGT du PV traitant des opérations NRP
30/09/21 : Pas de vote non plus car CTL que pour information

POINT 2 – Bilan permanences France Services

Madame Krief dresse un bilan au 31/10/21 des Établissements France Services dans le département qui, bien entendu, s'apparente à un auto satisfecit :
- Huit structures ont été labellisées en 2020 et huit en 2021. Ce qui représente 28 points d'accueil dont 22 où les servies des Finances Publiques ne sont pas présents.
- L'activité des France Services progresse avec leur augmentation. Les anciennes structures autrefois appelées MSAP sont déjà connues par le public.L'activité de la DDFIP est notable lors de la campagne des déclarations et, dans une moindre mesure, pour la taxe foncière.
- Il en ressort qu'en un an seulement 6 % des accueils concernent la DDFIP.

Monsieur Deit est appelé pour rendre compte du retour d'expérience des agents ayant participé aux permanences. Globalement les animateurs France Services et les usagers en sont satisfaits et un bon accueil leur a été réservé. Il reste à organiser au mieux le lieu d'accueil dans certaines mairies.

Le représentant de la CGT *fait remarquer que la démarche fait peser une partie des financements aux collectivités en leur demandant de compenser le désengagement de l'État et des opérateurs constaté au fil du temps ; comme indiqué dans le courrier adressé à la DDFIP 47 et aux cadres de Bercy le 25 Novembre 2021 : 15 000 euros de l'ANCT (Agence Nationale Cohésion des Territoires)et 15 000 autres opérateurs. Pas assez pour 2 animateurs France Services en plus des charges courantes. Les collectivités les plus riches et volontaires seront avantagées pour faire vivre et communiquer sur ce dispositif.*
Les agents regrettent des connexions internet parfois aléatoires. Ils voudraient également pouvoir préparer le rendez-vous en amont. De plus, des questions sur le cadastre, par exemple, sont parfois suivies de questions autres que le cadastre.
Le représentant de la CGT *rapporte qu'il y a eu peu de personnes dans les permanences en mairies : l'agent des Finances Publiques a même fait du télétravail…. Il aurait pu rester avec ses collègues… En plus des frais de déplacement pour rien.*
La visio sera proposée pour les sites moins fréquentés, mais la TOIP (téléphonie et visio par ordinateur) ne marche pas à ce jour !

Statistiques des encaissements réalisés chez les buralistes au 31/10/21 :
Le représentant de la CGT *déplore le désengagement de l'État et la mission offerte au privé.*
De plus, il constate que toutes les factures ou relances ne peuvent être payées chez un buraliste (par exemple facture communale ou bien lettre de relance impôts). Les emplois de fonctionnaires liés à la mission sont supprimés mais les encaissements sont toujours présents dans les centres des Finances Publiques, par chèque notamment...

POINT 3 – Convention coopération DDFIP 47 / URSSAF

La convention de coopération, signée le 16 Novembre 2021, a pour objet d'améliorer le recouvrement des créances sociales et fiscales. Les échanges d'informations sont ainsi facilités concernant certains dossiers en commun.

Cette coopération existe déjà dans le cadre des réunions communes (CODEFI et CCSF).
Ce rapprochement pourrait aller jusqu'à la création « d'une agence unique du recouvrement des entreprises ».

Le représentant de la CGT *rappelle que le projet de rapprochement du recouvrement fiscal et social était évoqué dans le document sur la réforme des services publics CAP 2022 !*
Il explique que des expérimentations du recouvrement forcé, des entreprises et des particuliers, des SIE vers le PRS (45, Guadeloupe, 80, 73 et 23) sont en cours. Ceci afin de créer plus tard une agence unique du recouvrement avec l'Urssaf ?

Réponse de la direction : Rien de tout cela pour le moment. Ce n'est que la matérialisation d'une coopération déjà pratiquée auparavant…
Commentaire CGT *:Mais bien sur … Rien à voir non plus avec le NRP et la réforme des SIE qui va avec et voit partir une bonne partie des missions actuelles vers de soi-disant pôles de compétences !*

POINT 4 – Convention Parquet / DDFIP / Police

La convention de partenariat vise à faciliter le recouvrement des amendes forfaitaires et pénales en favorisant et encadrant la saisie d'argent en espèces en possession des personnes placées en garde à vue ou en rétention judiciaire.
Lorsque celles-ci sont redevables l'huissier des Finances Publiques peut être sollicité par le référent DDFIP pour saisir les sommes en espèces égales ou supérieures à 300 euros.
L'Officier de Police Judiciaire avertit le référent DDFIP de cette possibilité qui lui-même en informe le parquet.
Le représentant de la CGT *demande si cette saisie de sommes en espèces peut intervenir un week-end, les agents des Finances Publiques ne travaillant pas. A priori non répond Madame Robin qui indique que la procédure doit être menée dans les plus brefs délais.*
Le représentant de la CGT fait aussi remarquer que la convention porte sur des sommes en espèces égales ou supérieures à 300 euros ce qui est contradictoire avec le plafond légal du recouvrement en espèces aux Finances Publiques !

POINT 5 – Attractivité de la DGFIP

Après les échanges autour du COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) en 2020 au sujet du manque de renouvellement des personnels de la DGFIP , la DDFIP 47 a engagé une réflexion afin de mieux faire connaître la DGFIP auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi afin qu'ils passent les concours de notre administration. Un groupe de travail piloté par Madame Perinetti a été mis en place et un support de communication a été finalisé.
Le centre des concours de Tonneins a fait l'objet d'une visite d'agents de ce groupe de travail. De prochaines visites sont prévues en 2022 dans les établissements supérieurs du département.
L'organisation en termes de supports, de communication et de partenariat sera le socle de cette démarche. Un guide de l'Ambassadeur de la DGFIP a été crée et des mini reportages d'agents seront visibles sur Ulysse 47.
Deux apprentis sont actuellement dans le Département et la ministre de la Fonction Publique promet en 2022 une allocation de 500 euros pour chaque tuteur d'apprenti.
Le Directeur de l'ENFIP et le cadre du bureau RH2C de Bercy, venus le 25 Novembre 2021 à Agen, ont rappelé la variété des missions de la DGFIP.
Le représentant de la CGT *a égrené les causes de cette attractivité en baisse : attaques répétées des médias et des politiques envers les fonctionnaires et leur statuts, les promesses électorales de suppressions de fonctionnaires, pas de perspective d'augmentation de salaire ainsi que l'impression d'une entreprise en constante restructuration et de réduction des implantations sur le territoire…*
Réponse de la présidente : les jeunes et les demandeurs d'emplois ne pensent pas à faire carrière dans l'administration comme les anciennes générations et le salaire n'est pas un frein à leur motivation...

Commentaires CGT *: Mme la présidente a certainement oublié que si « les jeunes et les demandeurs d'emplois ne pensent pas à faire carrière dans l'administration », c'est parce que les salaires ne compensent plus aujourd'hui les inconvénients, notamment de mobilité ! Et on ne parle même pas de*

l'incertitude qui planent en permanence sur les services publics ...

POINT 6 – Rénovation de la Cité Administrative Agen et gestion par l'AGILE (Agence Gestion Immobilier de l'État)

La création de cette agence AGILE est très récente car sur la base du rapport CAP 2022 et du Comité Interministériel de la Transformation Publique, concernant la rénovation des Cités Administratives en France. L'expérimentation est conduite dans la Nouvelle Aquitaine et le préfet du Lot et Garonne a donné son accord.
Le projet est de s'occuper de la gestion pour le compte des administrations présentes au sein d'une cité administrative ; une sorte de syndic en quelque sorte.
Une réunion en Préfecture est prévue ce mercredi 15 Décembre 2021 sur ce sujet.
La DDFIP 47 a porté à la connaissance de la Préfecture les effectifs mis à la disposition de la gestion de la Cité à Agen ainsi que les départs probables en 2022.
Madame Perinetti a rajouté que des travaux d'aménagements immobiliers sont à l'étude au 3ème étage du batiment B en relation avec SPIB, la DIE et la société ALTEREA. Le but étant d'optimiser les espaces de travail et d'enlever des archives encore présentes.
***Le représentant de la CGT** s'interroge sur les attributions dévolues à cette Agence ainsi que sur la pérennité du projet.*

POINT 7- Fonds amélioration cadre de vie

***Le représentant de la CGT** fait remarquer le délai trop court pour les agents et que dans certains départements la date limite de remontée des projets était au 15 Janvier 2022.*
Monsieur Couchaux explique qu'une semaine supplémentaire de délai a permis de recevoir quatre projets de plus soit 12 au total. Ensuite, le service Bureau Logistique n'est pas assez étoffé pour pouvoir examiner tous les projets rapidement.
Les projets vont être étudiés et un CTL spécial devra entériner les choix avec un accord majoritaire des représentants syndicaux.

POINT 8 – Déploiement de VOX USAGERS

Monsieur Joly, référent de Services Publics + présente un nouveau projet nommé Voxusagers destiné à recueillir les expériences des usagers lors de leurs contacts avec notre administration. Pour le moment seuls les SIP sont concernés. Le retour d'expérience serait modéré en amont, si besoin, pour que l'administration réponde ensuite à l'usager en ligne et sur le site.
L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité de réception dans les services publics.
***Le représentant de la CGT** répond pour constater que ce projet sera encore une charge supplémentaire sur les chefs de services (lors des audits) et les agents (Balfus, econtacts, téléphone, guichet…).*
Un nouveau SAV (Service Après Vente) calqué sur le privé, il ne manque plus que les étoiles de 1 à 5 comme pour un restaurant ou un achat en ligne !
De plus, il existe déjà des commentaires laissés sur Internet par des usagers mécontents et « sans filtres » eux.
Rajouter un nouveau dispositif n'est pas bienvenu dans un contexte de crise sanitaire, de jauge dans les accueils des SIP, d'organisation dégradée à l'accueil due aux absences des agents (cas Covid, cas contact, télétravail donc pas de présentiel), et enfin du NRP qui continue sa marche forcée...

QUESTIONS DIVERSES
Le représentant de la CGT a posé plusieurs questions :

- Mouvements des cadres A+ et A et le choix des affectations
Les représentants syndicaux n'ont pas à discuter de situations individuelles en instances ***(mais alors quand ?)***
Pas de précisions à donner par la direction quant aux choix réalisés. Les cadres ont été reçus de façon individuelle et toutes les situations ont été examinées dans l'intérêt des cadres et de la DDFIP 47.
- Situation des PC portables en VPN 15
Il reste encore 15 PC portables à transformer du VPN 15 en VPN 10 par la cellule informatique qui a été renforcée récemment.

Environ 70 agents non encore équipés de PC portables et 40 unités vont être reçus par la DDFIP 47.

- Calcul indemnités 2021 jours de télétravail

Le bureau RH1A va procéder à l'extraction du calcul du nombre de jours télétravaillés par les agents, en relation avec le bureau RH2C. A vérifier donc par les agents lorsque cela sera connu.

- Message envoyé par un étudiant à tous les agents du département

Dans le cadre du dossier de « l'attractivité de la DGFIP », un étudiant a eu la possibilité d'envoyer un message à tous les agents du département afin de demander des volontaires pour réaliser des mini vidéos.

Il a été rappelé que le fait de donner à une personne privée une liste de contacts des Finances Publiques peut comporter des risques de sécurité, de confidentialité et d'utilisation des données.

La Direction aurait pu faire envoyer le message par un cadre de son service au lieu d'un étudiant…

La maladresse a été reconnue par la présidente du CTL.

A la fin du CTL, le représentant de la CGT est quand même intervenu, ne voyant pas la direction le faire, sur la situation du centre des Finances de Marmande !

Madame la présidente informe qu'elle a décidé, en concertation avec le médecin du travail régional (en l'absence du médecin local) , de fermer le centre pour cause de plusieurs cas COVID avérés (8 en tout et 11 sur le département).

L'Agence Régionale de Santé, avertie depuis le vendredi 10 Décembre, n'avait toujours pas répondu aux questions de la DDFIP 47 quant à une éventuelle fermeture. Les agents sont donc placés en isolement ou en télétravail (pour ceux qui le pouvaient) jusqu'à nouvel ordre.

La Direction a envoyé ce jour-là à tous les agents du centre un message jugé accusatif à leur égard : le rappel insistant des gestes barrières et des consignes sanitaires accompagné du refus d'organiser des pots de départ, des réunions, des pauses café à plusieurs...

Après enquête auprès des agents concernés, il s'avère que la contamination viendrait de la sphère familiale et des enfants.

Le nettoyage du site était en cours par la société ONET. Par la suite en en cas de test négatif, les agents pourront reprendre leur travail.

Pour la Trésorerie Municipale, le problème de la paye des agents communaux et des personnels de l'hôpital se pose. Un contrôle allégé sera demandé et un retour sur site est programmée très rapidement, dans la mesure du possible.

Le représentant CGT : Patrice MARTIN

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr
Site internet: http://www.financespubliques.cgt.fr/47/
Et sur Facebook : http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/

Ne reste pas seul : A*dhère à la CGT !*

Nom prénom : ……

Adresse administrative : ……

Grade : …… Echelon/Indice :……

Mel : ……. Temps partiel : ……

Date:…… Signature,

A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN